

FORMULAIRE D'ABONNEMENT Pas encore de Carte A'tout ?Tarifs au 1^{er} juillet 2017 (voir conditions au dos)

N° de carte A'tout

Civilité Mme M.

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Tél. portable⁽¹⁾ : Tél. fixe* :

Email⁽¹⁾ :

Collez ici
votre photo d'identité :
couleur, originale, récente
et tête nue

Photocopies non autorisées
Votre photo pourra être conservée
sous forme électronique pendant
8 ans afin de permettre une
nouvelle fabrication de votre carte
si nécessaire.
Si vous y êtes opposé,
veuillez cocher la case ci-contre

ABONNEMENT ANNUEL

Je m'engage 12 mois et je paye au comptant

- Je remplis et signe le formulaire
- Je choisis mon tarif et joins un chèque du montant correspondant

6-25 ans	
1 an ALM (Angers Loire Métropole)	267,00 € <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant	182,40 € <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} enfant et plus	68,40 € <input type="checkbox"/>
1 an hors ALM (Angers Loire Métropole)	336,00 € <input type="checkbox"/>
26 ans et +	
1 an	450,00 € <input type="checkbox"/>
Tarifs réduits ALM (Angers Loire Métropole)	
+18 ans solidaire ou CMU-C	222,00 € <input type="checkbox"/>
6-25 ans 1 ^{er} enfant solidaire	182,40 € <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant et plus	68,40 € <input type="checkbox"/>

Tarifs applicables du 01/07/2017 au 30/06/2018

- Je souhaite que mon abonnement débute le ___ / ___ / 20__
- Fait à _____ le ___ / ___ / 20__
- Signature de l'abonné Signature du payeur

 Je refuse de recevoir des informations et des offres de la part d'Irigo

Vous avez déjà souscrit à un abonnement permanent ?
Pas besoin de vous déplacer ni de remplir à nouveau un formulaire ! Vous recevrez un courrier à date anniversaire vous expliquant les démarches à effectuer.



Merci de renvoyer ce formulaire dument complété et avec votre règlement à : Service Consommateurs Irigo - CS 90032 - 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou CEDEX.
Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur.

* Mention obligatoire (1) Mention obligatoire au choix

ABONNEMENT PERMANENT

J'opte pour le prélèvement automatique
(12 mois d'engagement minimum)

- Je remplis et signe le formulaire
- Je choisis le tarif et je joins un chèque du montant de la 1^{ère} mensualité

6-25 ans	
1 an ALM (Angers Loire Métropole)	22,25 €/mois <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant	15,20 €/mois <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} enfant et plus	5,70 €/mois <input type="checkbox"/>
1 an hors ALM (Angers Loire Métropole)	28,00 €/mois <input type="checkbox"/>
26 ans et +	
1 an	37,50 €/mois <input type="checkbox"/>
Tarifs réduits ALM (Angers Loire Métropole)	
+18 ans solidaire ou CMU-C	18,50 €/mois <input type="checkbox"/>
6-25 ans 1 ^{er} enfant solidaire	15,20 €/mois <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant et plus	5,70 €/mois <input type="checkbox"/>

Tarifs applicables du 01/07/2017 au 30/06/2018

- Je souscris au paiement par prélèvement automatique et reconnais avoir pris connaissance des CGV disponibles en agence ou sur www.irigo.fr.
- Je souhaite que mon abonnement débute le ___ / ___ / 20__
- Je remplis le mandat ci-dessous et je joins un RIB ainsi que le montant de la 1^{ère} mensualité

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Pays* :

Ville* :

Si vous souhaitez recevoir vos notifications de prélèvements par e-mail ou SMS, merci de préciser vos coordonnées ci-dessous :

Email :

Tél. portable :

Identification du créancier (ICS) : FR 19AB0397756

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif
 Paiement ponctuel

IBAN (Identification Bank Account Number)

BIC

Fait à _____ le ___ / ___ / 20__

Signature de l'abonné Signature du payeur titulaire du compte

 Je refuse de recevoir des informations et des offres de la part d'Irigo

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Tarifs au 1^{er} juillet 2017 (voir conditions au dos)N° de carte A'tout Civilité Mme M.Nom* : Prénom* : Date de naissance* : Adresse* : Code postal* : Ville* : Tél. portable⁽¹⁾ : Tél. fixe* : Email⁽¹⁾ :

ABONNEMENT ANNUEL

Je m'engage 12 mois et je paye au comptant

- ▶ Je remplis et signe le formulaire
- ▶ Je choisis mon tarif et joins un chèque du montant correspondant

6-25 ans

1 an ALM (Angers Loire Métropole)	267,00 € <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant	182,40 € <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} enfant et plus	68,40 € <input type="checkbox"/>
1 an hors ALM (Angers Loire Métropole)	336,00 € <input type="checkbox"/>

26 ans et +1 an 450,00 € **Tarifs réduits ALM (Angers Loire Métropole)**

+18 ans solidaire ou CMU-C	222,00 € <input type="checkbox"/>
6-25 ans 1 ^{er} enfant solidaire	182,40 € <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant et plus	68,40 € <input type="checkbox"/>

Tarifs applicables du 01/07/2017 au 30/06/2018

- ▶ Je souhaite que mon abonnement débute le ___ / ___ / 20__

Fait à _____ le ___ / ___ / 20__

Signature de l'abonné Signature du payeur

- Je refuse de recevoir des informations et des offres de la part d'Irigo

Vous avez déjà souscrit à un abonnement permanent ?

Pas besoin de vous déplacer ni de remplir à nouveau un formulaire ! Vous recevrez un courrier à date anniversaire vous expliquant les démarches à effectuer.



Merci de renvoyer ce formulaire dument complété et avec votre règlement à : Service Consommateurs Irigo - CS 90032 - 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou CEDEX.
Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur.

* Mention obligatoire (1) Mention obligatoire au choix

ABONNEMENT PERMANENT

J'opte pour le prélèvement automatique
(12 mois d'engagement minimum)

- ▶ Je remplis et signe le formulaire
- ▶ Je choisis le tarif et je joins un chèque du montant de la 1^{ère} mensualité

6-25 ans

1 an ALM (Angers Loire Métropole)	22,25 €/mois <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant	15,20 €/mois <input type="checkbox"/>
3 ^{ème} enfant et plus	5,70 €/mois <input type="checkbox"/>
1 an hors ALM (Angers Loire Métropole)	28,00 €/mois <input type="checkbox"/>

26 ans et +1 an 37,50 €/mois **Tarifs réduits ALM (Angers Loire Métropole)**

+18 ans solidaire ou CMU-C	18,50 €/mois <input type="checkbox"/>
6-25 ans 1 ^{er} enfant solidaire	15,20 €/mois <input type="checkbox"/>
2 ^{ème} enfant et plus	5,70 €/mois <input type="checkbox"/>

Tarifs applicables du 01/07/2017 au 30/06/2018

- Je souscris au paiement par prélèvement automatique et reconnais avoir pris connaissance des CGV disponibles en agence ou sur www.irigo.fr.

- ▶ Je souhaite que mon abonnement débute le ___ / ___ / 20__

- ▶ Je remplis le mandat ci-dessous et je joins un RIB ainsi que le montant de la 1^{ère} mensualité

Nom* : Prénom* : Adresse* : Code postal* : Pays* : Ville* :

Si vous souhaitez recevoir vos notifications de prélèvements par e-mail ou SMS, merci de préciser vos coordonnées ci-dessous :

Email : Tél. portable :

Identification du créancier (ICS) : FR 19AB0397756

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

IBAN (Identification Bank Account Number)

BIC

Fait à _____ le ___ / ___ / 20__

Signature de l'abonné Signature du payeur titulaire du compte

- Je refuse de recevoir des informations et des offres de la part d'Irigo

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES À L'ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER :

1^{ÈRE} DEMANDE DE CARTE A'TOUT :

- Photo d'identité conforme à tout document officiel (format minimum 30x40 mm, visage découvert fond uni)
- Justificatif de domicile

ABONNEMENT PLEIN TARIF ET TARIFS RÉDUITS :

• **Tarifs ALM** : justificatif de domicile de moins de 3 mois. Liste des communes ALM (Angers Loire Métropole) : Angers, Avrillé, Beaucouzé, Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Cantenay-Épinard, Écouflant, Écuillé, Feneu, Longuenée-en-Anjou (La Meignanne, La Membrolle-sur-Longuenée, Le Plessis-Macé, Pruillé), Montreuil-Juigné, Mûrs-Erigné, Le Plessis-Grammoire, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Clément-de-la-Place, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-des-Bois, Saint-Martin-du-Fouilloux, Sarrigné, Savennières, Soucelles, Soulaines-sur-Aubance, Soulaire-et-Bourg, Trélazé, Verrières-en-Anjou (Pellouailles les Vignes, Saint-Sylvain-d'Anjou), Villevêque.

• **Pour les familles** (tarifs 2^{ème}, 3^{ème} enfant et +) : La dégressivité s'applique entre enfants de moins de 26 ans d'une même famille domiciliée sur le territoire d'Angers Loire Métropole et sur présentation d'une copie du ou des livrets de famille ou d'un document CAF de moins de 3 mois prouvant le rattachement des enfants à cette même famille. La dégressivité s'applique si les abonnements sont souscrits simultanément et sur la même période validité

• **Tarifs sous conditions de ressources.** Titres Jeunes 6-25 ans : attestation CAF de l'Anjou de moins de 3 mois, ou attestation QTS (Quotien de Tarification Solidaire) de la mairie d'Angers en cours de validité ou attestation MSA de l'année civile en cours

Pour les autres (18 ans et +) : attestation CAF de l'Anjou de moins de 3 mois ou attestation QTS (Quotien de Tarification Solidaire) de la mairie d'Angers en cours de validité ou attestation MSA de l'année civile en cours ou attestation CMU-C en cours de validité

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les tarifs des titres de transport sont indiqués en euros TTC dans la grille tarifaire disponible en agence commerciale, sur le site internet www.irigo.fr et sont révisibles **le 1^{er} juillet de chaque année.**

Toutes les demandes de prélèvements et de résiliations doivent être faites **avant le 15 du mois** en cours pour être effectives le 1^{er} jour du mois suivant

Païement des abonnements

- Abonnement annuel, paiement au comptant : le montant de l'abonnement est dû dans son intégralité le jour de sa souscription
- L'abonnement permanent est payé par prélèvement automatique sauf la 1^{ère} mensualité qui doit être réglée par chèque, CB ou espèces lors de la souscription du contrat. Il est souscrit pour une durée minimale de 12 mois et est renouvelé par tacite reconduction

Dispositions relatives à la dégressivité, changement d'âge ou de statut :

- La dégressivité s'applique entre enfants de moins de 26 ans d'une même famille domiciliée sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Au jour du 26^{ème} anniversaire de l'ainé(e), l'ensemble des tarifs des abonnés de la fratrie recomposée est revu selon les règles de la dégressivité.
- Le tarif 6-25 ans s'applique jusqu'à la veille du 26^{ème} anniversaire de l'abonné. Au-delà, le tarif « +26 ans » est automatiquement appliqué (abonnement permanent)
- Pour les abonnements permanents, si l'abonné bénéficie d'une réduction relative à sa situation ou à ses revenus (tarifs +18 ans solidaire ou CMU-C), il devra produire les pièces justificatives nécessaires au maintien de sa réduction à chaque date anniversaire de l'abonnement et les transmettre au Service Consommateurs Irigo :

CS 90032 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou CEDEX ou par email à serviceconso@irigo.fr

En cas de rejet d'un prélèvement par l'établissement bancaire du payeur, les frais bancaires seront à sa charge. Celui-ci devra par ailleurs régler à Keolis Angers la mensualité non honorée ainsi qu'une pénalité forfaitaire correspondant aux frais de gestion des impayés et aux frais facturés par l'établissement bancaire de Keolis Angers.

Frais de résiliation : pour toute résiliation d'un abonnement annuel ou permanent pendant la période d'engagement de 12 mois, **un montant forfaitaire de 50€** devra être versé à Keolis Angers (espèces, chèques, CB ou prélèvement effectué sur le compte du payeur.)

Aucun frais de résiliation ne sera demandé dans cette période dans les cas suivants :

- Mutation professionnelle hors Angers Loire Métropole imposée par l'employeur de l'abonné, ou mutation professionnelle du responsable légal de l'abonné dans le cas d'un abonnement 6-25 ans
- perte d'emploi
- hospitalisation ou invalidité supérieure à 2 mois
- décès

Dans le cas d'un abonnement payé au comptant : la carte A'tout de l'abonné est alors débitée des mois restant à courir jusqu'à l'échéance du contrat. Chaque mois restant est alors remboursé à hauteur d'1/12^{ème} de l'abonnement souscrit

Médiation : conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la Consommation, le Client, après avoir saisi le service Clientèle de Keolis Angers et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées (MTV Médiation Tourisme Voyage-BP 80 3030 -75 823 Paris Cedex 17) et modalités de saisine sont disponibles sur son site www.mtv.travel

Retrouvez l'intégralité des conditions générales de vente sur www.irigo.fr ou en agence commerciale

Pour toute demande de modification, de résiliation, d'information ou pour faire une réclamation :

Service Consommateurs Irigo CS 90032 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou CEDEX

Tél: 02 41 33 64 64

email : serviceconso@irigo.fr